

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les députés,

Le 20 octobre 2004, John Kerry, candidat à la maison blanche disait « Il y a deux choses que l'on voit de l'espace. L'Himalaya et le déficit de George Bush » ; n'importe quel suisse aurait pu dire au même moment que le Mont Rose était le plus haut sommet de Suisse, exception faite du déficit neuchâtelois. 4 ans plus tard, le budget 2009 de l'Etat de Neuchâtel est l'occasion de faire un premier bilan, d'apprécier les progrès réalisés depuis cette année noire. C'est dans ce budget 2009 que le résultat des sacrifices consentis se dévoilent peu à peu. C'est grâce à ce budget que le groupe socialiste peut apprécier le chemin parcouru et celui qui reste à gravir.

Et force est de constater que le budget de l'Etat pour l'année 2009 est encourageant. Plus important encore, il permet d'entrevoir un autre canton et un autre Etat, non plus réactifs, mais plein de projets novateurs, qu'il saura financer de manière responsable. Une nouvelle fois parti de très loin, soit à plus de 80 mio de déficit, le processus budgétaire maintenant habituel grâce, ou à cause selon la sensibilité, des freins aux dépenses a abouti à 12, 1 mios de déficit. Ce chiffre respecte et même améliore la somme limite prévue dans les mécanismes de frein aux dépenses. Cet objectif a été atteint, quand bien même les reports de charge RPT nous ont pénalisé pour 3 mios. Mais ne nous offusquons pas trop de ce montant, puisque, même conséquent, il risque de n'être que la pointe d'un iceberg-RPT de 120 mios.

Ce budget est aussi marqué par des choix politiques que nous tenons à souligner et que nous approuvons. En effet, les mesures temporaires de redressement budgétaires sont supprimées, mis-à-part, comme le prévoyait l'accord, le 1.23% de contribution de solidarité demandé aux fonctionnaires.

En outre, nous approuvons le rétablissement, voire l'augmentation de toutes les subventions ainsi que par la réintroduction de la catégorie 5 des subsides LaMal, au combien importante aux yeux socialistes, même si d'autres améliorations dans le système des subsides sont encore urgentes. Les primes de l'assurance-maladie pèsent de plus en plus sur les ménages de toutes et tous, et ces subsides sont un outil essentiel pour atténuer quelque peu les inégalités. En outre, le canton fait face au contentieux de l'assurance maladie, afin que toutes et tous puissent avoir accès aux soins.

De plus, le parti socialiste est satisfait de constater que l'accord avec le personnel de l'Etat est résolument tenu, quand bien même l'inflation élevée abouti à une appréciation de 4.54% des salaires au budget, même si l'on sait depuis aujourd'hui que l'inflation plus faible permettra d'économiser 1%. Nous sommes soulagés de constater que le Conseil d'Etat entend honorer son vœu de respecter tous ses engagements, comme il l'a fait ces dernières années. A ce propos, le groupe PS demande au chef des finances pourquoi l'accord passé entre le Conseil d'Etat et les syndicats dans le domaine de

l'enseignement, notamment au sujet des mesures de décharge et de dédoublements de classe, n'a été intégré au budget 2009 ni même dans la planification financière 2010-2012? Est-ce un vœu du seul DECS ou de l'ensemble du Conseil d'Etat? Nous espérons que la réponse de chef du DJSF nous rassurera, mais nous jugeons très durement ce manque total de respect des engagements, cette désinvolture face à des négociations si dure, cet irrespect à l'égard des enseignants qui ont eux aussi contribué à l'effort budgétaire ces dernières années. Le groupe socialiste, pour que la parole donnée soit respectée, vous propose d'ailleurs de suivre l'amendement de la CGF. Il ne s'agit absolument pas d'avoir ici un débat sur le rôle des enseignants, leurs situations jugées parfois privilégiées pour un certains nombre de députés qui, au demeurant, ne se trouvent pas dans le groupe socialiste. Il s'agit simplement de respecter un accord négocié et difficile à trouver entre deux partenaires et où le Conseil d'Etat ou le département avait donné sa parole. Si cet amendement était par malheur refusé, le groupe socialiste devrait s'interroger très intensément sur son acceptation ou son refus du budget.

Pour en revenir au budget général, le groupe socialiste veut aussi souligner l'aspect positif de l'augmentation des dépenses nettes d'investissements. Il estime que cette augmentation est la preuve formelle, s'il la fallait, que si un Etat pauvre est un Etat faible, comme se plaît à le répéter le ministre des finances, un Etat un peu moins pauvre, est un Etat qui peut davantage investir, davantage créer, davantage exister. Assainir les finances de l'Etat est donc un objectif majeur de tout politicien qui croit en l'Etat.

Au même chapitre, le groupe socialiste aimerait relever qu'il désire que les investissements votés soient effectivement dépensés! Si cette assertion peut sembler un peu comique, nous en avons marre de voir des départements qui, faute de temps pour présenter les rapports, n'arrivent pas à dépenser l'argent qui leur est dévolu. C'est d'autant plus frustrant pour les départements voisins, qui ont du serrer leur ceinture. Nous demandons formellement aux différents conseillers d'Etat de planifier suffisamment à l'avance leurs investissements pour qu'ils ne les perdent pas.

Au chapitre des Fonds, nous apprécions cette année que leur utilisation soit beaucoup plus en accord avec leur but, et les prélèvements faites dans ces derniers sont d'une nature purement ponctuelle. En effet, le Vallonnier que je suis ne peut que se réjouir du montant d'un peu plus de douze millions versés à la Tène et à Val-de-Travers pour leurs efforts de fusion. Néanmoins, certains fonds sont encore et toujours utilisés indument, tel les transports scolaires financés par le fonds de réforme des structures de l'Etat, alors qu'il s'agit manifestement d'une dépense courante. De telles utilisations abusives doivent absolument cesser à l'avenir. Nous nous demandons d'ailleurs comment la cheffe du DECS et le Conseil d'Etat peuvent-ils justifier cette utilisation alors que depuis 3 ans elle est dénoncée. Les remarques que nous nous évertuons à développer année après

année seraient-elles complètement inutiles?

Cependant, malgré toutes ces remarques qui sont tout de même de tonalité plutôt positives, le groupe socialiste désire aussi jouer une seconde portée nettement plus critique.

Sur les trois raisons majeurs de l'amélioration budgétaire, que sont les restructurations pour 48.8 mios, les reports de charges sur les communes pour 13.8 mios et les améliorations des recettes fiscales pour 14 mios, nous ne pouvons nous féliciter que du premier élément.

En effet, avant de parler en détail de chacune des modifications législatives aboutissant à ces reports de charges sur les communes, nous devons avouer que nous peinons à comprendre le Conseil d'Etat sur le principe. En effet, toutes ces mesures vont dans le sens d'un re-enchevêtrement des communes, que le Conseil d'Etat justifie par le fait que le 2e volet du désenchevêtrement a justement atteint ses buts! Cette attitude est un peu celle du serpent qui se mord la queue! De plus, alors que nous entendons souvent le Conseil d'Etat se plaindre avec raison des reports de charge de la Confédération, de l'aspect injuste de ce mécanisme, il reproduit exactement les mêmes schémas! Le parti socialiste dénonce ces injustices sur le plan fédéral, et comme la cohérence est un de nos principes majeurs, nous la dénonçons aussi du point de vue cantonal. En plus, il nous est écrit et répété que ce ne sont pas des mesures strictement budgétaires, qu'elles auraient parfaitement pu être proposées à un autre moment de l'année. Le bénéfice du doute revient au Conseil d'Etat, mais nombre de socialistes sont marqués par la pierre du scepticisme le plus total à ce sujet. On est aussi en droit de se demander, pour certaines des mesures proposées, si le Conseil d'Etat y croit lui-même, ou si, finalement, il n'a pas envie que la péjoration du budget soit uniquement imputable au Grand Conseil. Ce soupçon est d'autant plus fort lorsque l'on remarque que le refus de ces reports, comme par hasard, n'entraîne pas un dépassement des mécanismes de freins...

Qu'importe finalement, car le Grand Conseil, comme le groupe socialiste, n'a pas peur de prendre ses responsabilités et d'affirmer sa politique en matière d'autres collectivités publiques. C'est pour cela qu'il refusera l'essentiel des mesures de report de charges, mais les acceptera lorsqu'il s'agit de modifications qui s'inscrivent dans une logique supérieure à celle du budget, notamment pour les subsides des assurances maladies. Pour conclure provisoirement cette analyse sur les reports de charges, le groupe socialiste estime qu'elles entament indirectement le débat d'un désenchevêtrement III et, plus largement, celui du rôle et de la place des communes dans le canton de Neuchâtel. Nous souhaitons que ce débat ait lieu ces prochaines années et, cette fois-ci, en consultant et en parlant largement avec tous les interlocuteurs. Il en va, nous semble-t-il, de la conception d'un territoire et ces préoccupations sont vitales pour le canton de Neuchâtel. Ce débat est aussi le lieu pour rediscuter de la péréquation intercommunale qui doit, à notre avis, être

aménagée, notamment en tenant compte des impôts des personnes morales dans la péréquation. Aujourd'hui, il s'agit en effet d'une injustice crasse du système.

Les autres modifications budgétaires, proposées par la CGF, ont été relativement bien accueillie dans le groupe socialiste, qui acceptera l'amendement au budget de fonctionnement sur l'office des bourses et celui aux comptes des investissements voulu par la commission route, comme nous le détaillerons en deuxième lecture. La majorité du groupe sera plus nuancée, en déposant un autre amendement que celui de la CGF, au sujet de la subvention sur le placement de bétail.

Pour conclure l'analyse socialiste, le deuxième grand défaut de ce budget réside dans la situation économique mouvementée et très défavorable de l'économie. Quand on lit les pages 26 et 27 du budget sur la situation économique générale, on constate qu'elle a terriblement et dramatiquement changé entre l'élaboration du budget et décembre 2008. Tous les indicateurs avancés ont été revu plus ou moins à la baisse. L'année 2009 sera une année de récession pour tous nos voisins et tous nos partenaires les plus importants ; il serait suprenant et même déroutant que la Suisse y échappe. Ce qui n'était au début qu'une crise immobilière dont la cause est à chercher uniquement dans la cupidité d'un système libéral américain, poussée au delà de toutes les règles du bon sens économique, aura des conséquences très lourdes pour le monde entier, et Neuchâtel ne fera pas exception. Que ce soit les impôts des personnes morales, les impôts des personnes physiques, l'aide sociale,... toutes les prévisions risquent d'être beaucoup trop optimistes.

Fallait-il corriger le budget, l'amender? Le groupe socialiste a longtemps réfléchi à cette question avant de répondre par la négative. Un budget est réalisé à un moment donné et doit être arrêté, cela d'autant plus que la situation économique actuelle est incertaine et qu'aucune prévision précise ne peut être faite. En outre, si des mesures doivent être prises en urgence, elles seront le résultat d'une situation extraordinaire et devront être votées par ce Grand Conseil comme telles. On ne saurait demander à un budget de fonctionnement normal de tenir compte d'une situation complètement déréglée.

Finalement, la situation catastrophique de notre économie nous renforce dans la conviction qui a empreigné notre politique durant ces 4 ans. Il faut maîtriser les finances publiques. Il le faut, parce que c'est à ce prix que nous pourrions mener une politique anti-cyclique efficace en cas de crise. Il le faut, parce que si le déficit neuchâtelois s'est amélioré, on voit bien que l'Etat américain a plongé dans un gouffre majeur parce qu'il n'a pas su améliorer son déficit, et qu'il peine aujourd'hui à financer ses plans de relance. Et finalement, il le faut parce que nous voulons faire mentir la fameuse boutade d'un ancien président américain, Hoover, qui s'amusait à dire « Bénis soient les

plus jeunes, car ils hériteront du déficit budgétaire de l'Etat. » Mesdames et Messieurs les députés, il faut accepter ce budget, tout en sachant que la sortie du tunnel s'est sans doute considérablement éloignée avec la crise, mais qu'elle reste un objectif politique majeur.